



Obligation de quitter le territoire français

Par **secret 2013**, le **01/11/2013** à **22:16**

bonsoir,

voila je suis marier depuis une semaine avec une personne de nationalité algerienne.en juillet 2013 mon epoux resoit de la prefecture de melun une obligation de quitter le territoire français. comment proceder s il vous plait..

j'attent une réponse d'un recours qui a été fait deux jours après avoir reçu le courrier.

merci de me repondre...

Par **chris_Idv**, le **03/11/2013** à **20:49**

Bonjour,

Votre mariage risque d'être interprété par l'administration comme une tentative pour votre conjoint d'obtenir un titre de séjour.

Cordialement,